

Programme 2017

Le CPOM (Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) 2017-2019, deuxième CPOM conclu entre l'ARS Bretagne et le GCS CAPPs Bretagne détaille trois missions prioritaires et financées par l'ARS, à savoir :

- Accompagnement des professionnels des **établissements de santé** dans leur démarche d'amélioration de la qualité et sécurité des soins,
- Appui aux professionnels des **établissements médico-sociaux PA/PH (personnes âgées/personnes handicapées)** dans la mise en place de leur démarche qualité gestion des risques,
- Contribution, dans le cadre du nouveau Réseau REgional de Vigilance et d'Appui, à **l'analyse des événements indésirables graves liés aux soins.**

Au-delà de ces thématiques, le GCS CAPPs Bretagne poursuit des travaux engagés lors du précédent CPOM (formation à la gestion des risques, annonce d'un dommage associé aux soins, accompagner les établissements pour la certification HAS, pertinence des soins ...) et répond aux demandes des établissements adhérents (appui au groupe régional "Pertinence des journées d'hospitalisation", structuration d'une démarche qualité sécurité des soins dans le cadre d'un GHT, participation au groupe de travail "Interruption de tâches" en lien avec la HAS... (cf détails ci-après)

Les axes et financements du CPOM 2017 – 2019

Orientation 1

Accompagnement des établissements sanitaires

Objectifs :

- Accompagnement dans la préparation et suivi de la certification HAS
- Développement des revues de pertinence
- Mise en place d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)

Financement :

35 000 euros (certification)

50 000 euros (EPP)

Pertinence (financement 2015 – 2016)

Orientation 2

Accompagnement des établissements médico-sociaux

Objectifs :

- Accompagnement des établissements et des professionnels dans la mise en œuvre de leur démarche qualité et sécurité des soins

Financement :

60 000 euros

Orientation 3

Mission contributive au RREVA

Objectifs :

- Contribuer aux missions du réseau régional de vigilance et d'appui (RREVA)
- Mise en œuvre du décret EIG

Financement :

35 000 euros

(Financement spécifique à revoir au regard du décret ?)

Thématiques	Actions	Cibles 2017	Fiches projet	CPOM / Hors CPOM
Certification des établissements	Animer et piloter un groupe régional « certification HAS »	3 réunions / an	N°1	CPOM
	Mettre à disposition des outils d'aide à l'analyse processus (poursuite du travail FORAP) : parcours cancérologie et radiothérapie	3 ou 4 réunions / thématique	N°2	CPOM
	Mettre à disposition des outils (formation, site internet) en lien avec les critères du manuel de certification sur le thème « management de la qualité et des risques »	Cf calendrier de formation (annexe) + demande spécifique		
	Animer un groupe FORAP « analyse processus » (suivi des travaux, évaluation des outils ...)	3 / 4 réunions	N°2	Hors CPOM
	Organiser et animer des réunions régionales d'échanges de pratiques en lien avec le thème de la qualité et sécurité des soins (journées régionales, séminaires, retour d'expérience ...)	Conférence R. Amalberti (20.01.2017) Journée régionale : 07.04.2017		CPOM
	Elaborer et animer des formations sur d'autres thématiques que le compte qualité (identitovigilance, GDR en secteurs interventionnels, prise en charge médicamenteuse avec OMEDIT, risque infectieux avec ARLIN)	Cf calendrier de formation (annexe 9) + réponse aux demandes d'accompagnement		CPOM
	Mettre en œuvre et suivre un observatoire « certification HAS »	Rapport annuel	N°3	Hors CPOM
	Accompagner les établissements dans la mise en œuvre de leurs démarches qualité sécurité des soins dans le cadre des GHT	Séminaire le 6.02.2017		Hors CPOM
	Participer aux réunions ARS / HAS sur le thème de la certification des établissements de santé	Réunion le 01.02.2017		Hors CPOM
Pertinence des soins	Elaborer un guide régional pour la mise en place d'une revue de pertinence relative aux indications de pose de PTH programmée et accompagner les établissements volontaires dans la démarche	1 campagne en 2017	N°4	CPOM

Pertinence des soins	Accompagner les établissements demandeurs sur le thème de la pertinence des soins dans le cadre des objectifs du plan triennal	À la demande		CPOM
	Accompagner une première expérimentation d'une campagne Choosing wisely – Mise à jour / adaptation des grilles + 2 ^e campagne	1 campagne en 2017	N°5	Hors CPOM
	Accompagner une réflexion régionale sur la pertinence des journées d'hospitalisation (solicitation des établissements)	1 campagne en 2017		Hors CPOM
EPP	Etat des lieux quantitatif et qualitatif de la pratique de l'EPP dans les établissements et de sa place dans leur démarche certification HAS	Contact téléphonique de tous les établissements adhérents	N°6	CPOM
	Accompagner la mise en œuvre d'EPP : -Programme de déploiement -Mise à disposition d'outils notamment de formations	Formation EPP (à la demande) Formation patient traceur (4 sessions)		CPOM
	Gérer la plateforme e FORAP : mise à disposition des outils, ouverture des enquêtes / campagnes (grille, rapport de résultats)	Fonction des projets et des demandes		Hors CPOM
	Organiser des campagnes régionale d'évaluation (ex : culture sécurité, satisfaction au travail ...) et des évaluations inter établissements (évaluations croisées : patient traceur, analyse processus ...)	Fonction des projets et des demandes		Hors CPOM
Médico-social	Mettre en place une démarche de communication auprès des professionnels et des fédérations du secteur médico-social pour présenter le CAPPs et ses missions (en lien avec les journées ARS) - prise de contacts Développer la collaboration avec les autres SRA RREVA	2017 : personnes âgées Recrutement d'un cadre de santé (mars 2017)		CPOM
	Etablir un diagnostic des besoins			
	Développer un programme de formation à l'intention des professionnels des établissements médico-sociaux (évaluation interne / externe, outils méthodes de la qualité et de la gestion des risques, EI ...)			

	Structurer l'organisation du GCS pour un accompagnement efficace et spécifique des établissements médico-sociaux (instances, recrutement équipe, participation à des groupes de travail nationaux ...)			Hors CPOM
RREVA	Contribuer à la mise en œuvre du programme de travail RREVA	3 réunions / an avec ARS + échanges / groupes de travail inter SRA (selon programme)	N°7	CPOM
	Apporter un appui aux professionnels de santé sur l'analyse des causes des événements indésirables graves liés aux soins à leur demande ou à celle de l'ARS dans le cadre du décret du 25 novembre 2016 relatif aux EIG			
Simulation en santé	Poursuivre les formations « annonce d'un dommage associé aux soins » Mettre en place une formation régionale sur les compétences de travail en équipe appliquée à la prise en charge d'une hémorragie post-partum	5 sessions en 2017		Hors CPOM
Interruption de tâches	Participer au groupe de travail HAS « interruption de tâches » Accompagnement / suivi des établissements qui s'engageront dans la campagne en lien avec l'OMEDIT	1 campagne en 2017	N°8	Hors CPOM
Usagers	Animer et co-piloter une réflexion régionale relative à l'implication des usagers dans les démarches qualité sécurité des soins en lien avec les instances représentant les usagers	Recrutement – 1 jour / semaine	N°9	Hors CPOM
Travail en équipe	Proposer une formation « sécurité du patient et travail en équipe : principes et utilisation du CRM santé » (Crew Ressources Management)	1 session en juin 2017		Hors CPOM
FORAP	Participer aux réunions inter SRA membres de la FORAP, réunions FORAP / HAS	4 réunions / an		Hors CPOM
	Poursuivre les travaux sur la bientraitance : implication dans le groupe de travail FORAP / HAS Assurer les missions définies dans le cadre de la nouvelle gouvernance de la FORAP (pilotage, mission de suivi des groupes de travail ...)	4 réunions / an		Hors CPOM
Animation régionale	Organiser les rencontres avec les établissements membres du CAPPSS, rencontre annuelle inter SRA (OMEDIT, ARLIN ...), newsletters, veille réglementaire, gestion du site internet ...	3 newsletters 3 veilles réglementaires 1 rencontre SRA / an		Hors CPOM
Fonctionnement GCS	Préparer et organiser les staffs, instances (assemblée générale, comité exécutif, conseil scientifique et éthique)	1 staff / semaine 2 réunions pour chaque instance		Hors CPOM

Fiches projet

Fiche projet N°1

Groupe régional certification V2014

Contexte	Le GCS CAPPs Bretagne accompagne les établissements de santé dans leur démarche de Certification HAS en intégrant les évolutions de cette démarche (exemple : mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire).
Objectifs	Animer et accompagner des temps d'échanges pour contribuer au retour d'expérience sur le thème de la Certification V2014. élaborer et partager des outils et des méthodes (ex patients traceurs inter établissements, audits processus croisés...) , mutualiser les bonnes pratiques. .
Date de lancement	Janvier 2017
Actions CPOM	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Référents du projet	David Veillard et Pascal Jarno, médecins coordonnateurs Véronique Chesnais et Marina Bouget, ingénieurs qualité
Méthode	Pour répondre aux objectifs, on s'appuie sur 2 groupes de travail : <ul style="list-style-type: none">- Groupe des Responsables, Ingénieurs et Assistants qualité- Groupe des Coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins Ces deux groupes se réunissent le même jour pour permettre des temps de mutualisation 3 réunions / an Matinée : travail engroupes sur des thèmes identifiés en début d'année Après-midi : réunion plénière réunissant les les 2 groupes
Calendrier – cibles	Trois thèmes de travail pour 2017 : <ul style="list-style-type: none">- Suivi des plans d'actions : du plan d'action service jusqu'au PAQSS de l'établissement- PAQSS inter-établissement : comment s'organiser ?- Pilotage des processus et mise à jour du Compte Qualité

Fiche projet N°2**Groupe de travail FORAP – Analyse processus**

Contexte	Travail d'accompagnement des établissements de santé dans la démarche de certification HAS, au niveau national (FORAP)
Objectifs	Proposer des outils d'aide à l'analyse processus Accompagner les établissements dans la démarche de certification HAS, en lien avec la création des GHT
Date de lancement	2014
Actions CPOM	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Référents du projet	Pascal Jarno, médecin coordonnateur Véronique Chesnais, ingénieur qualité
Méthode	Groupe de travail constitué des professionnels (ingénieurs, médecins...) des Structures Régionales d'Appui membres de la FORAP. 3 réunions par an
Calendrier – cibles	Construction des outils d'aide à l'analyse de processus : ensemble des outils terminés pour fin 2017 (pour le CAPPs : cancérologie et radiothérapie) Lancement d'une campagne nationale d'évaluation des outils : 2 ^e semestre 2017 Réflexion sur la manière de mener une visite de certification dans le cadre d'un GHT, en lien avec la HAS Réflexion sur la mise en place d'une EPP nationale

Fiche projet N°3

Construction et suivi d'un observatoire régional de la certification V2014 des établissements de santé

Contexte	Le GCS CAPPs Bretagne accompagne les établissements de santé dans leur démarche de Certification HAS. Pour adapter au mieux ses actions, il s'appuie sur les rapports de certification HAS des établissements membres.
Objectifs	S'appuyer sur les résultats des rapports de certification HAS (décisions, qualifications par thématique...) pour adapter les actions du GCS CAPPs Bretagne à l'intention des professionnels des établissements de santé de Bretagne. Mobiliser les résultats de certification HAS lors des formations pour illustrer certaines problématiques.
Date de lancement	Juin 2016
Actions CPOM	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Référents du projet	Marina Bouget et Véronique Chesnais, ingénieur qualité
Méthode	Téléchargement des rapports de certification HAS Lecture des rapports de certification HAS Saisie des données dans les outils Production de graphiques Analyse des résultats Communication
Calendrier – cibles	Production d'un rapport annuel

Fiche projet N°4

Pertinence de l'indication de pose des PTH programmées

Contexte	En septembre 2015, le CAPPs a été sollicité par l'ARS concernant l'intégration de la pertinence des actes dans le plan triennal (lettre de mission). Cette sollicitation découle d'un diagnostic de 2013 révélant des atypies concernant le taux de recours, notamment sur les actes de chirurgie majeure de l'appareil locomoteur, de chirurgie ORL et stomatologique. Un plan d'actions (ARS et Assurance Maladie de Bretagne) sur 4 actes a été défini : appendicectomies, thyroïdectomies, syndromes du canal carpien et prothèse totale de hanche programmée (taux de recours élevés dans l'ensemble des territoires bretons).
Objectifs	La mission confiée au CAPPs a pour objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration d'une méthode régionale (du fait de l'absence de référentiel pratique) afin de réaliser des revues de pertinence concernant les indications de poses de prothèses totales de hanche programmées - l'apport d'une aide à la demande des établissements sur les 3 autres actes ciblés (appendicectomie, chirurgie du canal carpien, thyroïdectomie)
Date de lancement	Septembre 2015
Actions CPOM	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Référents du projet	Pascal Jarno et David Veillard, médecins coordonnateurs Katy Menon, assistante
Méthode	<ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution d'un groupe de professionnels-experts du domaine <ul style="list-style-type: none"> - Constitution de 2 sous-groupes (Rennes – Brest) - Sur la base de la proposition des services universitaires d'orthopédie-traumatologie des CHU de Rennes et Brest (praticiens des secteurs publics et privés, orthopédistes et rhumatologues) : <ul style="list-style-type: none"> o 10 chirurgiens en orthopédie-traumatologie o 4 médecins rhumatologues o 3 méthodologistes 2. Revue de littérature et choix des critères : par recherche du consensus d'experts <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de la bibliographie - Définition de la population cible - Discussion proposition critères de pertinence par thématique (douleur, gêne fonctionnelle, examens radiologiques, raideur à l'examen clinique, échec du traitement médicamenteux ...) - Discussion modalités de réponse à chaque critère 3. Elaboration de la grille <ul style="list-style-type: none"> - Définition des critères de pertinence et des modalités de leur mesure - Tests successifs (sur dossiers des professionnels du groupe, a posteriori et a priori, à l'aide d'un outil de saisie en ligne) - Intégration d'une étape « indication justifiée sur avis d'expert » (alors que pas de critère de pertinence) - Intégration d'une recherche de causes pour toute indication non pertinente 4. Rédaction du guide de remplissage
Calendrier – cibles	Lancement d'une première campagne d'évaluation – 2 ^e semestre 2017
Documents disponibles	Guide méthodologique et grille d'évaluation

Fiche projet N°5

**Mettre en place une première expérimentation
d'une campagne « choisir avec soin »**

<p>Contexte</p>	<p>« Choisir avec soin » est une campagne née aux USA en 2012 pour améliorer la pertinence des soins à l'initiative de la société savante de médecine interne US (ABIM). Aujourd'hui la campagne existe dans 15 pays et engage plusieurs dizaines de sociétés savantes.</p> <p>Le principe est d'identifier 5 thèmes pour lesquels la balance bénéfice – risque doit être évaluée avec soins et le risque de non pertinence est réel et d'accompagner le déploiement de la démarche.</p> <p>En France, le projet est piloté conjointement par la Fédération Hospitalière de France et les sociétés savantes. Le groupe gériatrie est le premier à avoir rédigé des propositions. L'équipe de gériatrie du CHU de Rennes en collaboration avec la Société Française de gériatrie et gérontologie (SFGG) sont porteurs de ce projet</p> <p>Le GCS CAPPs a été sollicité pour accompagner la démarche sur le plan méthodologique et le déploiement d'une première campagne à l'échelle régionale.</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Le GCS CAPPs a été sollicité pour accompagner la démarche et le déploiement d'une première campagne.</p>
<p>Date de lancement</p>	<p>Décembre 2015 – 1^{ère} évaluation en juillet 2016</p>
<p>Actions CPOM</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
<p>Référents du projet</p>	<p>David Veillard, médecin coordonnateur Katy Menon, assistante</p>
<p>Méthode</p>	<p><i>Liste des 5 thèmes identifiés par un groupe de travail associant la SFGG, un représentant des patients et 4 gériatres (cf page suivante)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'une grille d'évaluation et d'un guide de remplissage par proposition et paramétrage de la plateforme eFORAP (mise à disposition des outils en ligne) ▪ Réunions d'information (présentation du projet, présentation des outils) ▪ Engagement des établissements après présentation aux instances ▪ Réalisation de l'enquête : évaluation transversale 1 jour donné (répétée si besoin). ▪ Génération des rapports de résultats (résultats / établissement et résultats régionaux) ▪ Partage des résultats avec les établissements participants et définition d'un plan d'actions
<p>Calendrier – cibles</p>	<p>Sur l'année 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser une analyse qualitative pour comprendre les freins, les facteurs facilitant la mise en œuvre de la campagne ou des actions d'amélioration ▪ Proposer une version actualisée des grilles et des guides de remplissage (test programmé auprès de quelques établissements volontaires) ▪ Réaliser une seconde campagne en Bretagne (mesure d'impact)
<p>Documents disponibles</p>	<p>Grilles d'évaluation et guides de remplissage Rapport de résultats de la campagne 2016 Support de présentation – réunions d'information</p>

Liste des 5

1. Les infections urinaires asymptomatiques ne doivent être ni recherchées ni traitées
2. Il n'y a pas d'indication à un traitement prolongé par benzodiazépine. En cas d'usage ancien, l'intérêt d'un sevrage et les moyens d'y parvenir doivent être expliqués au patient.
3. Il n'y pas lieu de proposer une nutrition entérale devant des troubles de déglutition apparaissant dans un contexte troubles cognitifs évolués secondaires à une maladie neurodégénérative.
4. Les antipsychotiques augmentent la mortalité des patients souffrant de démence. Devant des troubles du comportement, ils ne doivent être prescrits qu'en cas d'échec des mesures non-médicamenteuses et après analyse étiologique, sur une durée encadrée.
5. Les traitements des personnes âgées fragiles doivent être régulièrement réévalués en fonction du bénéfice attendu, des risques potentiels, et, pour les traitements préventifs, de l'espérance de vie.

Fiche projet N°6

Etat des lieux des démarches d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) dans les établissements de santé de Bretagne

Contexte	Accompagner les professionnels et les établissements de santé dans la mise en place d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP). Poursuivre l'enquête régionale d'état des lieux quantitatif et qualitatif (par approche méthodologique) de la pratique de l'EPP dans les établissements et de sa place dans leur démarche de certification HAS.
Objectifs	<p>Objectif final : Définir les actions prioritaires à mettre en place pour répondre aux besoins des professionnels et des établissements dans les démarches EPP</p> <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire un état des lieux des organisations en place dans les établissements sur la pratique de l'EPP • Recenser les EPP existantes dans les établissements • Favoriser la mutualisation des EPP pour permettre aux établissements de partager leurs expériences • Mettre en place un groupe multi-professionnel pour la priorisation des actions régionales • Définir les priorités de formations/EPP
Date de lancement	Février 2017
Actions CPOM	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Référents du projet	<p>Pascal Jarno, médecin coordonnateur</p> <p>Véronique Chesnais, ingénieur qualité gestion des risques</p>
Méthode	<ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux des organisations en place : enquête téléphonique ou en face à face auprès des équipes qualité des établissements • Recensement des EPP existantes : récupération des tableaux de bord EPP des établissements (mis à jour dans le cadre de la visite de certification) et des éléments du Compte Qualité, onglet EPP • Mutualisation des EPP : compilation dans un catalogue des EPP en cours dans les établissements de la région, à réactualiser à fréquence définie (tous les ans ? tous les 2 ans ?). Téléchargement de la liste en ligne. • Evaluation des besoins auprès des équipes qualité.
Calendrier – cibles	Elaboration du catalogue des EPP et définition des actions régionales prioritaires (dont actions de formations) en décembre 2017

N°7 : Programme du RREVA

Thèmes	Objectifs	Pilote	Contributeur(s)	Échéance	Actions à mener
Sécurité des patients	Relayer la Semaine sécurité des patients en envoyant un kit d'information aux professionnels de la région quel que soit son mode d'activité	CAPPS	Membres RREVA ARS	Diffusion le 28 octobre 2016	Compléter les fiches outils proposées par le CAPPS Chaque structure relaie l'info selon ses canaux de diffusion
Rencontre régionale	Informers les professionnels sur le RREVA, textes, organisation, missions et actions	ARS	Membres RREVA	juin 2017	Réserver salle Doodle date Solliciter chaque SRA pour préparer son intervention
Plateforme RREVA et portail	Développer une plateforme de e-learning et le portail du RREVA	OMEDIT	Membres RREVA	2017	Consolider la proposition en réunissant les membres du RREVA Mettre à disposition un modèle de portail pour clarifier l'attendu
Enquêtes partagées	Cibler l'ensemble des enquêtes annuelles afin d'éviter les sollicitations multiples auprès des professionnels	CAPPS	OMedit/ARLIN	2017	Déterminer les enquêtes ATB Formaliser la méthodologie à respecter dans le cadre des enquêtes
REX/ EI	Promouvoir en région la déclaration des EI/EIG et appui méthodologique à l'analyse (<i>dispositif à préciser</i>),	GCS CAPPS	Membres du RREVA	2017	Voir avec CCLIN lien avec Bactéries Hautement Résistantes aux antibiotiques émergentes » (BHRé)
Veille documentaire	Assurer la veille documentaire et la mettre à disposition	CCLIN	Membres RREVA	2017	Déterminer la procédure de gestion et de recherche documentaire du RREVA.
SLOGAN	Permettre un accès rapide à l'antidote à partir de SLOGAN qui permet de localiser les ATDotes/PUI sur la région par le toxicologue du CAPTV .	CATPV	OMEDIT	2016/2017	Informers /communiquer auprès des établissements
Colchicine	Déterminer à partir d'un cas, une conduite à tenir en matière de formation et de lien avec la pertinence des soins	CRPV	OMEDIT/CATPV/CEIP	Eude réalisée pour fin janvier 2017	Réaliser une étude à partir des données de l'assurance maladie. Déterminer s'il ya des besoins en formation (e-learning) et en revue de pertinence.

Fiche projet N°8

Participation au groupe de travail HAS « Interruption de tâches »

Contexte	<p>Le taux d'interruptions de tâche moyen est de 6,7 par heure par infirmière. Chaque interruption est associée à une augmentation du risque d'événement indésirable pour le patient d'environ 13 % d'erreurs</p> <p>Afin de mieux gérer et prévenir les interruptions de tâches, la Haute Autorité de Santé a souhaité accompagner des établissements dans la mise en œuvre d'un projet pour mieux sécuriser l'administration des médicaments ; permettant ainsi la mise en place d'actions d'amélioration vis-à-vis des interruptions de tâches omniprésentes au cours de ce processus.</p>
Objectifs	<p><u>Objectif général</u> : Sécuriser le travail en équipe en gérant les interruptions des tâches (IT)</p> <p><u>Objectif opérationnel</u> Implémenter une démarche de gestion des IT</p>
Date de lancement	Octobre 2016
Actions CPOM	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Référent du projet	Marina Bouget, ingénieur qualité
Méthode	<p>Le projet est mené au niveau national et décliné dans chaque région par l'engagement des Omédits et de 2 établissements ; les Omédits étant en appui de ces établissements.</p> <p>Le projet est découpé en 5 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acculturation : <ul style="list-style-type: none"> ○ comprendre et partager sur le travail en équipe et l'interruption de tâches ○ Comprendre et partager les méthodes et outils • Diagnostic <ul style="list-style-type: none"> ○ Description du processus ○ Utilisation de l'outil de sécurisation et d'autoévaluation de l'administration des médicaments de la HAS • Déploiement et suivi des actions • Evaluation • Partage et valorisation <ul style="list-style-type: none"> ○ Retour d'expérience en interne ○ Témoignage Vidéo 1 minute je me mobilise pour réduire les IT
Calendrier – cibles	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion de lancement en mars 2017 • Restitution intermédiaire régionale: septembre 2017 • Restitution finale novembre 2018

Fiche projet N°9

Implication des usagers dans les démarches qualité sécurité des soins

Contexte	<p>Les évolutions en cours de notre système de santé (ex : besoins de coordination dans une approche parcours ; révolution numérique ...) font émerger de nouvelles attentes (des patients et de leurs représentants mais aussi des professionnels) pour la prise en charge de plus en plus complexe des patients.</p> <p>Un des leviers essentiels pour faire face à ces enjeux, mis en avant par un rapport récent commandité par le Ministère de la santé, est de favoriser la co-construction entre les patients, leurs représentants et les professionnels tant au niveau individuel que collectif à toutes les étapes (définition des services et/ou interventions et de leurs objectifs, mise en œuvre, évaluation).</p>
Objectifs	<p>Objectif général : proposer un accompagnement aux professionnels des établissements de santé et médico-sociaux pour favoriser l'implication des usagers et leurs représentants dans la qualité et la sécurité des soins (au-delà du droit des patients)</p> <p>De façon plus opérationnelle, il s'agira par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de mettre en place et coordonner un groupe de travail régional usagers-professionnels à parité (partenariat GCS CAPPs Bretagne et CISS Bretagne) qui pourrait être assimilé à un comité de pilotage de ce thème. • de réaliser un état des lieux des démarches existantes dans les établissements de la région. • de favoriser une mutualisation des outils et démarches existants pour l'implication des usagers et de leurs représentants dans les démarches qualité et sécurité des soins • de poursuivre les actions existantes : recherche MOSTRA, participation au groupe national HAS-FORAP... • de proposer des formations, en lien avec le CISS à destination des professionnels et usagers et de leurs représentants • d'organiser une journée scientifique fin 2017 (coordonné par le CISS et le conseil scientifique du GCS) sur le thème de l'usager, acteur de sa sécurité
Date de lancement	Avril 2017
Actions CPOM	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Référents du projet	Pascal JARNO, médecin coordonnateur du CAPPs Catherine SIMONET, chargée de mission
Méthode	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation d'un état des lieux 2. Constitution d'un groupe de travail régional 3. Mise en œuvre d'actions (ex : montage de formation, organisation d'une journée scientifique ...)
Calendrier – cibles	Groupe de travail régional et programme de travail réalisé pour fin 2017